

Classe de première

Voie technologique

Tronc commun

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Évaluation Commune

Durée de l'épreuve : 2 heures

Les élèves doivent traiter les deux parties du sujet.

Les calculatrices ne sont pas autorisées.

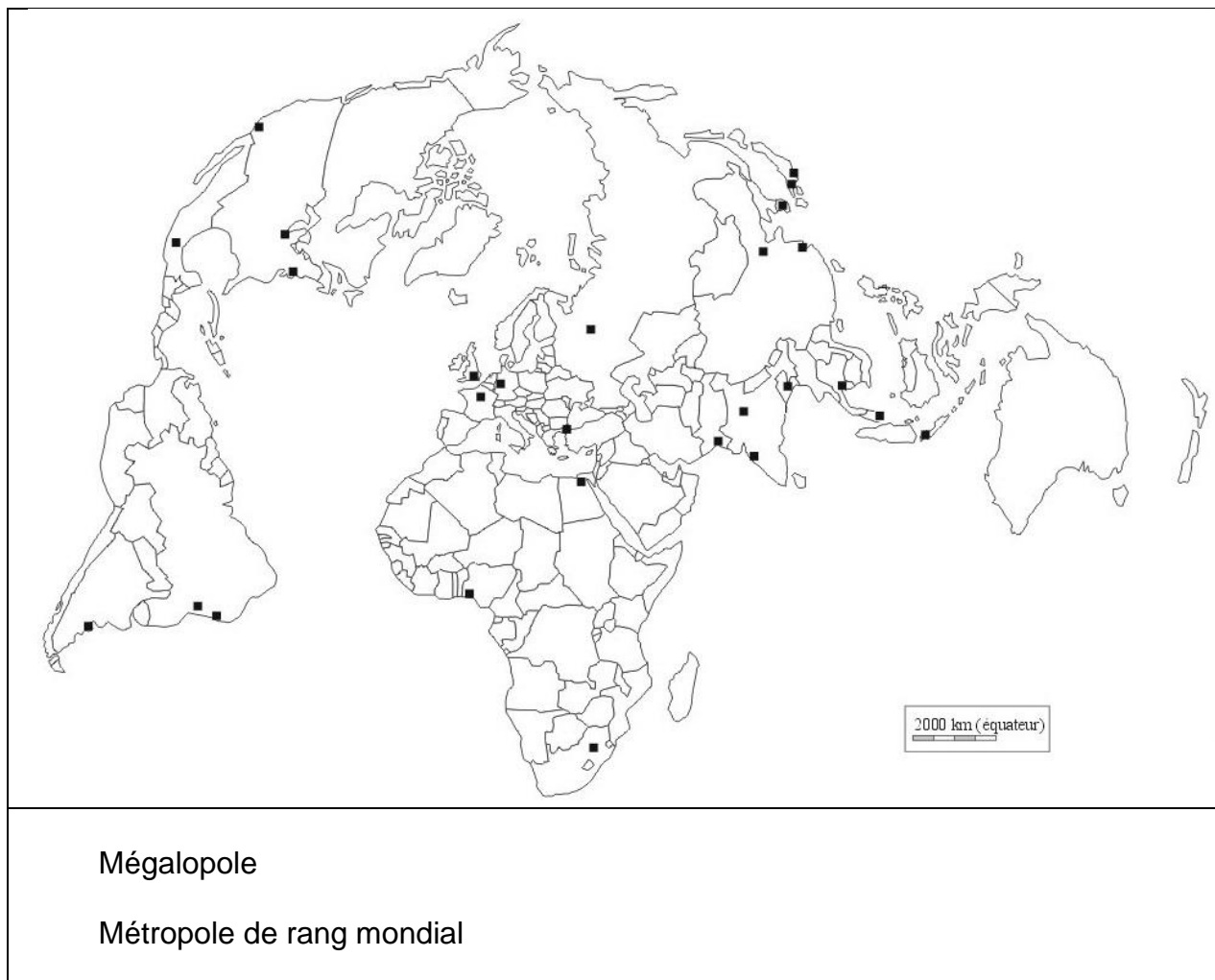
L'élève porte les réponses aux questions sur sa copie et rend le croquis avec sa copie.

Première partie : questions (sur 10 points)

1. Citez deux droits affirmés dans la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen.
2. Choisissez et recopiez sur votre copie parmi les trois propositions suivantes la définition la plus pertinente de la notion de « souveraineté nationale ».
 - a) Principe selon lequel le pouvoir suprême est détenu par le roi.
 - b) Principe selon lequel le pouvoir suprême est détenu par la Garde nationale.
 - c) Principe selon lequel le pouvoir suprême est détenu par les citoyens constituant la nation.
3. Expliquez cette phrase de Robespierre issue d'un discours du 5 février 1794 :
« *Il faut étouffer les ennemis intérieurs et extérieurs de la Révolution, ou périr avec elle* ».
4. Pour chacune des propositions suivantes répondez par vrai ou faux :
(répondez sur votre copie)

Aujourd'hui 50% de la population mondiale vit en ville	V	F
La part de la population urbaine dans le monde ne cesse de progresser	V	F
Une métropole compte au moins dix millions d'habitants	V	F

5. Sur le fond de carte localisez et nommez une mégalopole et trois métropoles de rang mondial (n'appartenant pas à la mégalopole). Complétez les figurés dans la légende.



Deuxième partie : analyse de document(s) (sur 10 points)

Le candidat choisit l'un des deux sujets.

Sujet d'étude : les espaces périurbains en France métropolitaine et ultramarine

Document 1 : Les espaces périurbains critiqués

« Y a-t-il des territoires en France qui suscitent autant de controverses que le périurbain ? Ces espaces marqués par la discontinuité du bâti, spatialement à l'écart des pôles urbains mais fonctionnellement très intégrés à ces derniers, présentent certes des habitats diversifiés et des activités multiples (supermarchés, zones d'activités de nature très variable, entrepôts, etc.), mais sont la cible de critiques récurrentes : « critiques socio-politiques (déficit en espaces publics, choix de l'entre-soi), esthétiques (uniformité de la construction pavillonnaire), économiques (coût de la dépendance automobile pour les particuliers et de la desserte en réseaux pour la collectivité) ou encore environnementales (consommation d'espaces agricoles) ». Pourtant, [...] ce sont dans les couronnes des grands pôles urbains et des pôles moyens que la croissance de la population est la plus forte !

L'urbaniste Eric Charmes décrit la périurbanisation comme un triple « émiettement de la ville ». L'émiettement politique se caractérise par des communes (villages, bourgs, petites villes) qui se mettent à fonctionner comme des clubs [...] où l'on a affaire [...] à des consommateurs d'espaces verts et de voisinage socialement homogène [...]. L'émiettement paysager repose sur le maintien de champs ou de forêts aux limites des communes, au-delà de l'ultime couronne de pavillons. Il vise à séparer chaque commune de ses voisines. L'émiettement social, enfin, renvoie au tri opéré dans le périurbain, à la faveur des prix du foncier. »

Source : Olivier Milhaud, géographe, « Périurbain : le débat est ouvert ! », *La Documentation photographique* n°8116, *La France des marges*, mars-avril 2017, p. 32.

Document 2 : La périurbanisation à Mennecy (département de l'Essonne, Ile-de-France)



Source : Géoportail, www.geoportail.gouv.fr

Questions :

- 1) Définissez les espaces périurbains.
- 2) Relevez les fonctions des espaces périurbains.
- 3) Expliquez pourquoi les espaces périurbains sont la cible de critiques.
- 4) Montrez que la périurbanisation transforme les espaces ruraux.

Sujet d'étude : L'agro-tourisme en France (métropolitaine et ultramarine)

Document 1 : l'agrotourisme dans la Région Grand-Est

« Depuis plusieurs années, les consommateurs privilégient la consommation locale de produits et services. La région Grand Est recèle des atouts avec quelques bassins de consommation particulièrement développés tels que Strasbourg, Metz Métropole, elle est située au cœur de l'Europe. La région connaît une attractivité touristique en croissance. Dans les zones rurales, l'offre agro-touristique est en plein essor.

Dans ce contexte, le développement et l'accompagnement des circuits courts et de proximité sont prioritaires. L'enjeu pour les agriculteurs est de diversifier ces sources de valeur ajoutée par la mise en place de démarches individuelles et d'outils collectifs de transformation et commercialisation.

L'objectif du réseau des chambres à travers ses conseillers circuits courts est d'accompagner les agriculteurs dans la valorisation de leurs produits par le conseil en faveur de la diversification et de l'agritourisme. L'accompagnement se réalise dès l'émergence du projet grâce à l'accueil sur le point diversification. »

Source : Chambre d'agriculture. Région Grand-Est. <https://grandest.chambre-agriculture.fr/economie-filieres/diversification-agritourisme/>

Document 2 : affiche promouvant l'hébergement Airbnb¹ dans les espaces ruraux



Note :

1. Plateforme de location d'hébergement en ligne entre particuliers.

Source : <http://www.voyageons-autrement.com/airbnb-bienvenue-a-la-ferme-et-miimosa-s-associent-pour-soutenir-l-agrotourisme> [consulté en octobre 2019]

Questions :

- 1) Définissez l'agrotourisme.
- 2) Décrivez les différents modes d'accueil et d'activités pour les touristes.
- 3) Montrez que les différentes activités illustrent la multifonctionnalité des espaces ruraux.
- 4) Pourquoi l'agrotourisme est-il encouragé ?